

Laits infantiles contaminés : pourquoi une telle passivité des autorités ?**Rémy Meury (CS-POP)**

Les laits en poudre pour nourrissons contaminés par la toxine céréulide ont développé une inquiétude légitime chez nombre de parents un peu partout en Europe. Des décès en lien avec cette toxine ont été recensés. Des drames insupportables quand on sait que ces produits sont créés par des multinationales qui, une fois de plus, montrent leur irresponsabilité en mettant en vente des produits toxiques utilisés en quantité dans le monde.

Nestlé et Danone, pour ne citer que deux multinationales irresponsables, ont finalement rappelé les produits incriminés dans le monde entier pour réduire les situations sanitaires dramatiques chez les nourrissons.

Un reportage de la RTS diffusé lors du 19h30 du 26 mars 2026 a mis en évidence une inquiétante passivité des autorités en Suisse dans cette affaire. Alors que des tests ont été menés à grande échelle dans la plupart des pays européens, l'OFSP a jugé que la situation n'était pas si grave en Suisse et ne justifiait pas de telles investigations. Le prétexte du coût des analyses à réaliser a été avancé, sachant que la Suisse n'a pas les compétences de les mener. Un laboratoire en Belgique effectuait ces analyses pour un coût faramineux de quelque 400 euros par test. Bien trop cher pour maintenir en santé des nourrissons selon l'OFSP, semble-t-il.

Ainsi, aucun recensement des bébés rendus malades par les laits contaminés n'a été réalisé en Suisse. La responsabilité des fabricants ne peut donc être établie. Un hasard sans doute.

Si Nestlé a été la première multinationale à sonner l'alerte, elle a parallèlement lancé des rappels dans seize pays européens, tout en assurant les autorités suisses qu'il n'y avait pas de problème avec les lots mis en vente dans notre pays. Aucune raison du côté de l'OFSP de contester la parole de cette multinationale hautement responsable, comme tout le monde le sait. Aucune vérification sur les laits en rayons n'a été effectuée en Suisse, malgré le branle-bas de combat contre les dangers de ces produits partout en Europe.

Cette absence de réaction est liée à l'absence d'obligation d'annonces en Suisse face à la céréulide. Ainsi, un pédiatre qui voit un nourrisson particulièrement malade après avoir consommé du lait infantile ne va pas forcément donner cette information aux autorités. Ce ne sont que 34 cas qui ont été recensés en Suisse, la plupart, 29, suite à des signalements faits par les parents des enfants malades. Nous sommes sans doute très loin de la réalité du phénomène.

La RTS a insisté également sur le fait que les hôpitaux n'ont pas transmis d'informations sur les enfants malades qu'ils ont accueillis, nourris avec du lait en poudre. Malheureusement, c'est l'Hôpital du Jura qui a été pris en exemple avec l'affirmation que malgré la constatation que des bébés soignés dans l'établissement avaient consommé des laits potentiellement contaminés, aucun rapport n'a été effectué auprès du médecin cantonal.

D'où nos questions au Gouvernement :

- 1. Peut-il expliquer la passivité des autorités suisses, l'OFSP en particulier, dans ce dossier de laits contaminés hautement dangereux pour les nourrissons ?**
- 2. Comment expliquer, alors que le scandale des laits contaminés faisait la une de la presse européenne et suisse, que l'Hôpital du Jura ait décidé de ne pas informer le médecin cantonal des cas de nourrissons potentiellement rendus malades par la consommation de tels produits ?**

3. **Est-il en mesure, le reportage de la RTS semblant très précis à ce sujet, de donner les chiffres d'enfants vraisemblablement rendus malades par la consommation de laits infantiles qui ont été amenés à l'Hôpital du Jura ?**
4. **Va-t-il interpeller les autorités fédérales pour que le principe de précaution, lors de risques sanitaires majeurs constatés en Europe, soit prioritaire sur des considérations manifestement économiques, même si légalement, comme dans le cas de la céréulide, il n'existe pas d'obligation de signalement ?**

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
 - Raphaël Breuleux (Verts)
 - Ivan Godat (Verts)
 - Baptiste Laville (Verts)
 - Pauline Godat (Verts)
 - Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
 - Sophie Burri (Verts)
 - Brice Prudat (Verts)

Intervention déposée officiellement le 27 mars 2026